

Chartreuse du XVIII, à Saint-Loubès, en Gironde



MUR-TRONIC lui permet de redevenir saine en douceur

«Monsieur Yannick DAVID, vous êtes Architecte, géobiologue, spécialiste de la réhabilitation de belles demeures. Pouvez-vous nous parler de la mission confiée par vos clients?»

Le Domaine de Livey à Saint-Loubès, en Gironde, est une Chartreuse du XVIII^{ème} siècle construite par le grand architecte Victor Louis, auteur du célèbre Grand Théâtre de Bordeaux.

La préoccupation principale, hormis la redistribution harmonieuse des pièces fut le traitement de l'humidité, dont les effets dégradaient les murs de façades et de refend jusqu'à 1,50 m de hauteur par endroits ainsi que les sols.

Les propriétaires sont très sensibles à la qualité de leur vie et de leur environnement, et l'humidité trop intense qu'ils avaient décelée, synonyme de sensation de froid, d'odeurs et de moisissures, les inquiétaient. Par ailleurs, l'appareillage des pierres de chaque mur était remarquable, et il fallait le préserver dans son authenticité.

les premières solutions d'assèchement proposées consistant en un blocage des remontées d'eau par injection de résine à la base des murs.

Ce principe ne pouvait à notre sens donner satisfaction, d'une part en raison de l'épais-

seur des murs, d'autre part de la différence de niveau entre le terrain naturel et le sol intérieur du rez de chaussée, ce principe chimique est destructif et irréversible à donc été écarté.

La lecture d'un article paru dans les cahiers techniques du bâtiment en Février dernier, m'a permis de connaître le principe du procédé Mur-Tronic, qui consistait à la mise en place d'un boîtier au sein de la maçonnerie, modifiant le champ électromagnétique avec pour corollaire l'humidité ascensionnelle stoppée sur les murs et les sols.

Après un examen minutieux du site et l'établissement d'un diagnostic, la société Joel MAESTRO nous a proposé la mise en place de ce procédé Mur-Tronic pour la chartreuse et ses annexes.

«Pourquoi avez retenu la solution du procédé d'assèchement Mur-Tronic?»

Pour plusieurs raisons: la première est de nature économique, puisque le coût d'installation du procédé Mur-Tronic est inférieur d'environ 40% à celui des autres solutions proposées par injections.

La seconde est de nature écologique et esthétique, car aucun trou, aucune destruction n'ont été pratiqués, aucune matière chimique ne fut injectée dans les murs. La notion de réversibilité du procédé Mur-Tronic est

unique et m'a séduit.

La troisième est de nature référentielle, grâce à la visite de plusieurs sites dans la région traités contre les remontées capillaires, par le procédé Mur-Tronic, dont le château de Thouars à Talence en Gironde.

La quatrième concerne les délais d'assèchement qui furent beaucoup plus courts que pour des injections chimiques qui auraient saturé les matériaux en humidité. Trois mois seulement après l'installation du procédé Mur-Tronic, une seconde série de mesures a confirmé une chute du taux d'humidité dans les murs de 35%.

L'odeur d'humidité si persistante, avant l'installation du procédé Mur-Tronic, n'est plus perceptible et a disparu.

La société Joel MAESTRO, par son écoute, par la qualité de son diagnostic, a su faire apprécier des compétences, que je solliciterai à nouveau dans les prochains mois, pour endiguer les remontées capillaires sur d'autres sites.

Mur-Tronic présent à BATIMAT depuis 18 ans

Session 2001
Hall 1 - Allée V - Stand N°34



Avis Favorable du
Bureau de contrôle Véritas

• Pour recevoir une documentation, cercler le n° 362 p. 178•

Services techniques sur toute la France

MUR-TRONIC Nord GECO Assèchement Tel 03 88 18 11 18 - Fax 03 88 18 15 49
Sud CTA Assèchement Tel 04 75 63 97 50 - Fax 04 75 63 97 55

www.mur-tronic.com

murtronic@geco.fr